



CCJE-BU(2020)1

Strasbourg, 29 janvier 2020

CONSEIL CONSULTATIF DE JUGES EUROPEENS (CCJE)

Questionnaire pour la préparation de l'Avis No. 23 du CCJE (2020) :

**« Le rôle des associations de juges
en faveur de l'indépendance de la justice »**

*Veillez dans vos réponses ne pas envoyer d'extraits de votre législation
mais décrivez la situation de manière brève et concise.*

En Principauté de Monaco, il n'existe aucune association de juges .

En revanche, un syndicat dénommé « Syndicat des Magistrats de la Principauté de Monaco (SMPM) a été constitué et dont les statuts ont été approuvés le 28 Mars 2011 par les autorités gouvernementales compétentes.

Ce syndicat a pour objet :

- de défendre les intérêts professionnels, moraux et matériels des magistrats, en particulier concernant leur recrutement, leur formation, l'évolution de leur carrière et l'indépendance des juges telle que reconnue par la Constitution monégasque**
- d'assurer la protection des magistrats à l'occasion de toutes mises en cause individuelles ou collectives dont ils pourraient faire l'objet**
- d'apporter à ses adhérents toutes informations pertinentes sur les thèmes sus évoqués.**

Malgré un fort engouement initial des magistrats (monégasques et français détachés) qui ont été nombreux à adhérer(17 sur les 24 composant les différentes juridictions monégasques) ,ce Syndicat est depuis lors inactif en raison principalement du retour en France de ses premiers membres mais aussi de la difficulté à trouver un siège à ce syndicat compte tenu du refus du Directeur Judiciaires de Monaco en 2012 de le domicilier à l'unique Palais de Justice de Monaco Néanmoins cette structure syndicale a le mérite d'exister et pourrait être « réactivée « à tout moment si des magistrats en exercice à Monaco le sollicitaient.

Ainsi je ne peux, en l'état, pour les raisons sus évoquées, remplir le présent questionnaire.

En général

1. Combien d'associations de juges (veuillez noter qu'elles peuvent avoir des noms différents) existent dans votre pays ?

a) Pour les juges de toutes les juridictions et de tous les niveaux de tribunaux _____

- b) Pour les juges de certaines juridictions seulement _____
 c) Pour les juges de certains niveaux de juridiction seulement _____
 d) Existe-t-il des associations de juges sur d'autres critères (i.e., des femmes juges) _____

Nombre total de tous les types d'associations de juges _____

Autres objectifs _____

Adhésion

2. Quelles sont les conditions d'adhésion aux associations de juges ?
 3. Les procureurs sont-ils membres des associations de juges ?

Cadre juridique / objectifs

4. Quel est le cadre juridique de l'association de juges ? Existe-t-il des dispositions légales spécifiques (loi, règlement intérieur) qui concernent les associations de juges dans votre pays ?
 5. Selon leurs statuts, quels sont les principaux objectifs des associations de juges ? (veuillez cocher oui ou non et indiquer par "1", "2" et "3" les trois objectifs les plus importants)

Défendre et promouvoir l'indépendance des juges et du pouvoir judiciaire	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Défendre et promouvoir l'État de droit	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Lutter pour la protection économique des juges	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Lutter pour la sécurité sociale et physique des juges	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Contribution au développement du droit	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Formation des juges	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Éthique et responsabilité des juges	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Implication dans l'autonomie judiciaire, notamment en influençant l'élection des fonctionnaires de l'administration autonome	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Le travail des médias	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Organiser des conférences	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Contacts et réseaux internationaux	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
Autres objectifs (quels)	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non

Soutien aux juges individuels

6. a) Comment les associations de juges interagissent-elles avec les juges individuels ?
 b) Les juges peuvent-ils obtenir une assistance de l'association (de quelle nature) ?
 c) Les associations de juges défendent-elles les juges à titre individuel (contre quoi) ?
7. En cas d'atteinte à l'indépendance d'un juge ou du pouvoir judiciaire, par quels moyens les associations de juges réagissent-elles ?
8. Les associations de juges ont-elles une influence sur la nomination ou la promotion des juges ?
9. Les associations de juges ont-elles une influence sur les procédures disciplinaires ?
10. Les associations de juges ont-elles une influence sur la formation ?

Ressources

11. Y a-t-il des frais d'adhésion ?
12. Quelles sont les autres ressources disponibles pour les associations de juges ?

Administration des associations de juges

13. Comment sont choisis les organes directeurs, le secrétariat et les fonctionnaires des associations de juges ? Quelle est la durée de leur mandat ?
14. Y a-t-il des restrictions quant au nombre de mandats des membres des organes directeurs des associations de juges et, si oui, combien de mandats et pour quelle durée ?
15. Existe-t-il des restrictions pour devenir un fonctionnaire d'une association de juges ?

Interactions avec les institutions de l'État et les partis politiques

16. Comment les associations de juges interagissent-elles avec le parlement ?
 Les associations de juges sont-elles impliquées dans le processus législatif ?
 Si oui, comment (de manière formelle ou informelle) ?
17. Comment les associations de juges interagissent-elles avec le gouvernement, en particulier avec le ministère de la justice ?
18. a) Comment les associations de juges interagissent-elles avec les partis politiques ?
 b) Certaines associations de juges ont-elles des liens avec certains partis politiques ?
 c) Y a-t-il une influence de la politique des partis au sein des associations de juges ?
19. a) Comment les associations de juges interagissent-elles avec le Conseil de la Justice ?
 b) Quel est le rôle éventuel des associations de juges dans la sélection des membres du Conseil de la Justice et/ou des présidents des tribunaux et des juges (veuillez décrire) ?

20. Comment les associations de juges interagissent-elles avec l'administration des tribunaux et quels sont, le cas échéant, les problèmes dans ces relations ?

Interactions avec d'autres organisations

21. a) S'il y a plusieurs associations de juges, comment interagissent-elles entre elles ?
b) S'il y a plusieurs associations de juges, comment les autres parties prenantes traitent-elles ce fait ?
22. Comment les associations de juges interagissent-elles avec les ONG ?
23. Comment les associations de juges interagissent-elles avec les organisations étrangères ou internationales ?
24. Existe-t-il un syndicat dont les juges peuvent être membres ? Si oui, quelles sont les relations entre ce syndicat et l'association de juges ?

Normes déontologiques

25. Les associations de juges ont-elles une influence sur l'établissement de normes éthiques ?
26. Les associations de juges contribuent-elles à une amélioration supplémentaire du système judiciaire ? Comment ?

Perception

27. Comment le grand public perçoit-il les associations de juges ?